

# Bienvenue dans la Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Monts du Lyonnais  
Communauté de Communes



➤ Au 1er janvier 2018, les communes de Châtelus, Chevrières, Grammond, Maringes, Saint Denis sur Coise, Viricelles et Virigneux intégreront la Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL). Ste Catherine rejoindra également la CCMDL.

Le conseil communautaire sera constitué de 44 élus représentant les 32 communes (les mandats des conseillers communautaires suivent les mandats communaux). La représentation des communes est proportionnelle à leur population. Chaque commune bénéficie au minimum d'un conseiller communautaire titulaire. Seules les communes les plus importantes en population bénéficient de 2 ou plusieurs sièges.

1 Président et 13 vice-présidents (chiffre maximum) seront re-désignés au 1er janvier 2018. Les vice-présidents seront chargés chacun de présider des commissions en rapport avec les compétences de la collectivité. Les communes sont représentées par des élus communautaires ou municipaux dans chacune des commissions.

La CCMDL compte 130 agents répartis sur tout le territoire avec une forte diversité des métiers (petite enfance, piscine, ordures ménagères...)

LES CHIFFRES CLÉS

44  
élus

32  
communes

130  
agents

13  
vice  
présidents

34 778  
habitants

## 15 commissions couvrent les domaines de compétence de la CCMDL

- > Economie
- > Agriculture
- > Forêt
- > Assainissement – rivières
- > Bâtiment
- > Voirie
- > Ordures ménagères
- > Tourisme
- > Culture
- > Jeunesse sports et loisirs
- > Solidarité enfance
- > Transition énergétique
- > Urbanisme et habitat
- > Finances
- > Ressources humaines

# Concrètement qu'est-ce que cela va changer pour vous ?



## Collecte / traitement des ordures ménagères et tri

Sur 2018, la collecte continuera à être assurée comme elle l'est actuellement :

- > Sacs noirs par les agents de la CC de Forez Est
- > Sacs jaunes par les agents de la CC des monts du Lyonnais. Un planning de collecte vous sera remis en même temps que les sacs.
- > L'accès à la déchèterie de Chazelles continuera ainsi qu'aux déchèteries de la CCMDL (St Martin en Haut et Montrottier)

Le principal changement résidera dans la facturation du service de collecte et de traitement des déchets. Jusqu'à présent, le coût de ce service était intégré à la taxe foncière bâtie. Il fera l'objet désormais d'une facturation particulière par le biais d'une redevance calculée au nombre de personne présente dans le foyer. Actuellement le prix de cette redevance est de 62 € par personne pour une année. La facturation se fait au mois de juin. Il est possible de payer en 2 fois par prélèvement bancaire.

..... **Pour tout renseignement :**  
**Service déchets au 04 37 20 13 09**



## Petite enfance

Vous pourrez toujours faire garder vos enfants dans les crèches du territoire en fonction des places disponibles. La crèche de Chevières sera désormais gérée par la Communauté de communes des Monts du Lyonnais.

Les assistantes maternelles et les parents bénéficieront toujours du service du Relais Assistantes Maternelles géré par le Centre social l'équipage.

..... **Pour tout renseignement :**  
**Service enfance de la CCMDL au 04 78 19 05 15**  
**La crèche au 04 77 36 47 33**  
**Le Centre social l'équipage au 04 77 54 95 03**



## Urbanisme

Vous continuez à faire appel au service instructeur de la CCMDL, situé au Château de Pluvy pour vos dépôts de permis ou toute question sur le droit du sol.

..... **Pour tout renseignement :**  
**Tél : 04 78 19 80 61**



## Services à la population

Des animations sportives, des accueils de loisirs, des animations numériques, l'enseignement de la musique etc... sont proposés et ouverts à tous dans certains lieux du territoire soit par des agents de la communauté de communes soit par des associations soutenues par la collectivité.

..... **Pour tout renseignement, n'hésitez pas à consulter notre site internet :**  
**[cc-montsdulyonnais.fr/services-au-quotidien](http://cc-montsdulyonnais.fr/services-au-quotidien)**



## Solidarités actives

La CCMDL va passer une convention avec le Centre social l'équipage pour permettre aux habitants des 7 communes ligériennes de continuer à bénéficier des services proposés.



## Economie, accueil des entreprises, des porteurs de projets

Vous pouvez vous adresser aux chargés de mission dédiés Catherine Couty, Marine Allain (aides FISAC, OCM, leader) et Caroline Paymal pour l'agriculture

..... **Pour tout renseignement :**  
**Tél : 04 78 44 37 53**

## Besoin de nous contacter ?

Nos services se tiennent à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Au château de Pluvy - 69590 POMEYS